Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 022-212202931-20260511-26_05_005-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
22 - COTES-D'ARMOR

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

| Nombre de conseillers | |
|---|---|
| • en exercice | 11 |
| • présents | 11 |
| • votants | 11 |
| • absents | 0 |
| • exclus | 0 |

**Date de convocation :** 06 mai 2026

**Date d'affichage :** 13 mai 2026

**Objet**

**Nouvelle délibération « Contrat de Territoire » Travaux sur l'Église**

De la commune SAINT GILLES LES BOIS

Séance du 11 mai 2026 à 19 heures 00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Mme COSSE Nathalie

Étaient présents :
GUILBAUT Romain, GODARD Bénédicte, ANTOINE Vincent, MACE Julien, AUBERTY Patrick, LAPETINA Christelle, BUANNIC Hélène, LE MEUR Patricia
Procurations : GUEDON Béatrice à LAPETINA Christelle
WAGNER Vincent à COSSE Nathalie

Secrétaire de séance :

M. AUBERTY Patrick

Madame le Maire Fait part à l'assemblée qu'une première délibération avait été prise lors du Conseil municipal en date du 19 janvier 2026 relative à la restauration des portes du porche sud de l'Église. N'étaient pris en compte que les travaux du restaurateur
« L'atelier du vieux presbytère » pour 10 850€ avec une subvention de 7 595€.
Après contact avec les services du département, il s'avère que l'on doit aussi prendre en compte les travaux de couverture qui s'élèvent à 9 499€.
Ainsi le total des travaux HT s'élève à 20 349€ avec une subvention du Contrat de Territoire de 11 396€ (56%) et une DETR de 2 849€ (14%), la différence sera financée sur fonds propres à savoir 6 104€. Madame le Maire demande au Conseil municipal de délibérer quant à cette nouvelle proposition de délibération.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal,
émet un avis favorable à cette nouvelle délibération .

Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 022-212202931-20260511-26_05_005-DE

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture

Publié ou notifié le .

Fait SAINT-GILLES-LES-BOIS, le 13 mai 2026

Le Maire

Le secrétaire de séance

Patrick AUBERTY

Le Maire
Nathalie COSSE

Mairie de St-Gilles-les-Bois (Côtes-d'Armor)